

Jeudi 2 avril 2020

## Le CNPA lance R<sup>3</sup>, un Plan de Relance Rapide et Responsable



**La crise, hors normes, aura un impact majeur sur tous les plans. S'il est encore impossible d'en prendre toute la mesure, le CNPA travaille dès à présent pour cerner l'état économique et social des entreprises des services de l'automobile, et pour identifier les mesures indispensables à leur redémarrage dans des conditions saines et soutenables.**

Le CNPA lance un travail de réflexion de grande ampleur, tenant compte d'un environnement général où tout a déjà totalement et très profondément changé. Il est à prévoir, après le confinement et la gestion des mesures d'urgence, que les pouvoirs publics remettent à plat les dispositifs d'accompagnement des entreprises comme les réglementations existantes ou en cours d'élaboration.

**Dans ce contexte totalement inédit, le CNPA doit être force de propositions en travaillant, de concert avec les entreprises, un Plan global "R<sup>3</sup>" pour une Relance Rapide et Responsable.**

Le CNPA lance avec les Institutions de Branche, les entreprises des services de l'automobile, ses partenaires, cet important plan de relance. Toutes les propositions doivent pouvoir être mises sur la table, dans un seul objectif : les entreprises de l'automobile et des mobilités, au cœur de l'économie et de la société, doivent participer le plus activement possible à un puissant et rapide redémarrage.

**Le CNPA a donc lancé un important appel à propositions, servant cet objectif, à transmettre à l'ensemble des Délégations territoriales comme aux Pôles métiers du CNPA au plan national :**

- à Vincent Durand ([vdurand@cnpa.fr](mailto:vdurand@cnpa.fr)), pour les activités relatives à la distribution et au commerce ;
- à Yves Riou ([yriou@cnpa.fr](mailto:yriou@cnpa.fr)), pour les activités liées à l'après-vente et à l'artisanat ;
- à Delphine Lamy ([dlamy@cnpa.fr](mailto:dlamy@cnpa.fr)), pour toutes les activités liées à l'économie circulaire et au recyclage ;
- à Marie-Valentine d'Hoop ([mvhoop@cnpa.fr](mailto:mvhoop@cnpa.fr)), pour les activités couvrant les solutions de mobilités ;
- à Anne-Marie Santos ([amsantos@cnpa.fr](mailto:amsantos@cnpa.fr)), pour toutes les activités relatives à la sécurité routière
- ainsi qu'à l'e-mail général : [avecvous@cnpa.fr](mailto:avecvous@cnpa.fr)

RETROUVEZ TOUS NOS COMMUNIQUÉS ET DOSSIERS DE PRESSE SUR [WWW.CNPA.FR](http://WWW.CNPA.FR), RUBRIQUE « PRESSE »

**Ces propositions seront collectées pour être évaluées et synthétisées, d'ici au 30 avril, avant d'être soumises à l'attention des pouvoirs publics.**

Cette contribution globale sera soumise à l'approbation des instances du CNPA, Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance, et partagée avec les partenaires sociaux. Elle sera également travaillée avec les principaux partenaires et parties prenantes de toute la filière : il est essentiel de dépasser toutes les différences pour contribuer à un plan performant dans l'intérêt général.

**Francis Bartholomé, Président du CNPA**, indique : *« Nous travaillons sur un Plan de relance massif pour les services de l'automobile. L'arrêt des activités pour un certain nombre d'entreprises induira des lenteurs considérables lors de la phase de redémarrage, auxquelles il faudra pallier. Pour les TPE-PME, il faudra prévoir des mesures d'accompagnement sans précédent, pour faire face aux problèmes importants de trésoreries auxquels elles sont déjà confrontées. Nous sommes conscients des défis à relever. Notre devoir d'organisation professionnelle est de mettre tout en œuvre pour assurer un redémarrage rapide de nos activités, et assurer leur croissance sur le long terme ».*

**Xavier Horent, Délégué général du CNPA**, explique : *« Notre contribution sera portée en lien étroit avec la PFA et les organisations les plus représentatives de la filière (CCFA, CSIAM, FIEV, URF etc.), et auprès des différents interlocuteurs publics, nationaux et européens. Le CNPA lance un appel à tous, afin de mobiliser toutes les compétences et réseaux professionnels en ce sens. »*

#### ➤ À propos du CNPA

*Le Conseil National des Professions de l'Automobile représente la 5ème branche économique de France avec 142 000 entreprises de proximité et 500 000 emplois non délocalisables. Le CNPA défend l'intérêt général des services de l'automobile en animant une dynamique de filière et en développant une approche prospective sur des thèmes communs à tous les métiers de la mobilité tels que l'activité économique, l'emploi, les nouvelles technologies, le développement durable ou encore l'économie circulaire.*